

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة 8 ماي 1945 قالمة
Université 8 Mai 1945 Guelma
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Sciences de la terre et de l'Univers



Mémoire En Vue de l'Obtention du Diplôme de Master

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie
Filière : Sciences Alimentaire
Spécialité/ Option : Production et Transformation Laitière
Département : Ecologie et Génie de l'Environnement

THEME :

Situation de la filière lait en Algérie

Présenté par :
BENGHIDA Tarek.

Devant le jury composé de :

Président :	Mme Dhrif. F (MCB)	Université de Guelma.
Encadreur :	Mme Slimani. A (MAA)	Université de Guelma.
Examineur :	Mme Benrebiha. R (MAA)	Université de Guelma.

Septembre 2021

Remerciement

*Je remercie tout d'abord **Dieu le tout puissant** de m'avoir guidé vers la science et le savoir et de m'avoir donné courage et volonté pour élaborer ce modeste travail.*

Je tiens à exprimer le témoignage de toute ma gratitude et mes remerciements à :

*Mme **SLIMANI. A**, pour avoir accepté de diriger ce travail ; pour l'aide, les conseils, qu'elle m'a prodigués ; pour la rigueur et la rapidité de ses corrections ;*

*Je remercie Mme **DHRIF. F**, d'avoir accepté de présider ce jury et Mme **BENREBIHA. R**, pour avoir accepté d'examiner mon travail.*

Un grand merci pour tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire, qu'ils trouvent ici l'expression de mes vifs remerciements.

Dédicaces

Avec l'aide de dieu le tout puissant, ce travail fut accompli. Je le dédie à :

*Mon paternel **Mahfoud** Allah yarhmou, qui me manque énormément.*

Ma mère, qui m'a soutenue durant les moments difficiles, que Dieu la protège.

*A tous ceux qui ont croisé de près ou de loin mon chemin et qui m'ont
permis d'arriver là où je suis.*

Sommaire

Introduction	1
--------------------	---

Chapitre 1 : Présentation de la filière lait en Algérie

1. Définition de filière lait	3
1.1. La production de lait	4
1.1.1. Evolution de la production laitière	4
1.1.2. Localisation de la zone de production laitière	6
1.1.3. L'élevage bovin laitier en Algérie	6
1.2. La collecte du lait	9
1.3. La transformation	10
1.4. La consommation	10
1.5. Les importations	11
2. Les acteurs de la filière lait	12

Chapitre 2 : Les politiques laitières en Algérie

1. Les politiques laitières.....	13
1.1. Programme national de réhabilitation de la production laitière	13
1.2. Le Plan National de Développement de l'Agriculture (PNDA).....	14
1.3. La nouvelle politique laitière appliquée à partir de 2008	15
1.3.1. L'Office National Interprofessionnel du Lait.....	15
1.3.2. La politique des prix du lait.....	15
1.3.3. Les prix à la consommation.....	16
1.3.4. Les incitations (primes) accordées directement aux acteurs de base de la filière	16

Chapitre 3 : Les Contraintes de la filière lait en Algérie

1. Contraintes liées à la politique agricole	17
2. Marginalisation du secteur privé et négligence de la race locale	17
3. Politique de prix du lait	18
4. Contraintes liées au matériel animal	18
5. Problèmes sanitaires	19
6. Contraintes liées à l'alimentation	19
6.1. La disponibilité fourragère	19
6.2. Conduite de l'alimentation	20

Chapitre 4 : Perspectives de développement de la filière lait en Algérie

1. La promotion de l'investissement à la ferme	22
2. La promotion de l'insémination artificielle	22
3. La promotion de la production laitière	23
4. Incitation à la création d'un réseau de collecte	23
5. Incitation à l'intégration du lait cru dans la transformation industrielle par une prime de 2DA le litre versée aux laiteries	23
Conclusion	25
Références bibliographiques	26

Résumé

L'Algérie est considérée comme l'un des grands pays consommateurs de lait, elle figure parmi les plus grands importateurs de lait au monde et donc une forte dépendance du marché mondial en matière de lait et dérivés.

La faible production laitière locale est loin de garantir la couverture des besoins de la population, qui s'élèvent rapidement vu la progression démographique, l'urbanisation croissante, l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, et la place prépondérante du lait dans la ration alimentaire de l'individu algérien.

Depuis l'indépendance, l'Etat algérien a toujours essayé de développer une filière lait autosuffisante par la mise en place de plusieurs programmes et dispositifs politiques, visant à assurer une couverture des besoins satisfaisante par la production nationale et à réduire significativement la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs.

Mots clés : Besoins, consommateurs, lait, marchés extérieurs, production.

Abstract

Algeria is considered to be one of the major milk consuming countries, it is one of the largest importers of milk in the world and therefore highly dependent on the world market for milk and derivatives. The low local milk production is far from guaranteeing the coverage of the needs of the population, which are rising rapidly given the demographic growth,

Increasing urbanization, the improvement of the purchasing power of the citizen, and the preponderant place of milk in the food ration of the Algerian individual. Since independence, the Algerian state has always tried to develop a self-sufficient milk sector by setting up several programs and political devices, aimed at ensuring satisfactory coverage of needs by national production and significantly reducing dependence on vis-à-vis foreign markets.

Keywords: Needs, consumers, milk, foreign markets, production.

ملخص:

تعتبر الجزائر من أكبر الدول المستهلكة للألبان، وهي من أكبر مستوردي الحليب في العالم، وبالتالي فهي تعتمد بشكل كبير على السوق العالمية للحليب ومشتقاته.

إن انخفاض إنتاج الحليب المحلي بعيد كل البعد عن ضمان تغطية احتياجات السكان التي تتزايد بسرعة في ظل النمو الديموغرافي المتزايد، وتحسين القدرة الشرائية للمواطن، والمكانة الهامة للحليب في الحصص الغذائية للفرد الجزائري.

منذ الاستقلال، حاولت الدولة الجزائرية دائماً تطوير شعبة الحليب من أجل الاكتفاء الذاتي من خلال وضع العديد من البرامج والأجهزة السياسية، بهدف ضمان تغطية مُرضية لاحتياجات الإنتاج الوطني وتقليل الاعتماد بشكل كبير على الأسواق الخارجية.

الكلمات المفتاحية: الاحتياجات، المستهلكين، الحليب، الأسواق الخارجية، الإنتاج.

Introduction

Le lait revêt en Algérie un caractère hautement stratégique. Il occupe une place principale dans la ration alimentaire des algériens, qui sont d'importants consommateurs de lait. Le lait et produits laitiers occupent la deuxième place parmi les produits alimentaires importés en Algérie, ils représentent en moyenne 18,4% de la facture alimentaire totale pour un montant moyen de 868 million de dollars par an (Makhlouf, 2015).

La filière lait est un des secteurs privilégiés dans le cadre du soutien à la croissance économique. Elle a bénéficié largement des réformes et politiques déployées par l'Etat comme on peut le constater dans l'évolution remarquable dans la production de lait cru qui est passée d'un volume de 1,5 milliards de litres en 2009 à plus de 3,7 milliards de litres en 2015 (Koudri et al., 2018).

Cependant, l'évolution de la production n'a pas pu suivre le rythme de la demande qui est en augmentation continue et il reste un énorme écart à combler en recourant toujours à l'importation.

La consommation du lait et des produits laitiers en kilogramme par habitant et par an a connu une croissance importante entre 1968 et 2016. L'Algérien consomme 35 kg/habitant/an en 1968 (Bedrani et Bouaita, 1998) contre 157kg/habitant/an en 2016 (MADR, 2018). Cette importante consommation est la résultante de la politique de subvention à la consommation engagée par l'Etat dans le but de combler le déficit en protéines d'origine animale constaté après l'indépendance du pays.

Les algériens consomment annuellement l'équivalent de 5 milliards de litres de lait, ce qui correspond à une moyenne située entre 145 et 150 litres/hab/an. Sachant que la production locale avoisine les 3,5 milliards de litres (Demmad, 2021).

Cette forte consommation a contraint les pouvoirs publics à importer, à des prix élevés, des quantités importantes de lait prêt à la consommation pour compenser le déficit de la production nationale. Chaque année l'Algérie importe 40% de sa consommation de lait essentiellement sous forme de poudre de lait entier (Imadalou, 2020). Ainsi, l'Algérie se place au second rang mondial en matière d'importation de lait et produits laitiers, après la Chine.

La facture des importations de poudre de lait coûte au pays 1,5 milliard de dollars/an, (Demmad, 2021).

En dépit des efforts déployés par l'état et des progrès réalisés par la filière lait au cours de ces dernières années, le pays est encore loin d'atteindre l'objectif d'une autosuffisance en

lait. Ainsi le gouvernement préconise la reconstruction de la filière laitière pour réduire cette dépendance excessive de l'extérieur pour satisfaire des besoins en constante croissance, d'autant plus que l'Algérie, consommateur potentiel de lait, est classé deuxième grand importateur de lait après la Chine.

La restructuration de la filière lait en amont et en aval est la solution adoptée par les pouvoirs publics pour assurer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance dans les produits de large consommation, notamment le lait et les céréales.

Chapitre 1 : Présentation de la filière lait en Algérie

La filière lait en Algérie a subi des changements structurels majeurs dès l'indépendance, en effet elle été caractérisée par la domination du secteur public et par la protection exagérée de l'Etat en faveur de ce produit « précieux », un produit de base dans le modèle de consommation Algérienne, par la subvention des prix à la consommation encourageant de ce fait l'augmentation de la demande en ce produit qui n'était pas suivi d'une augmentation de l'offre faute d'une faible production, cela a rendu le recours aux importations du lait près à la consommation (ou poudre de lait destinée aux industries laitières) et produits laitiers, le premier secours pour approvisionner le marché locale (Koudri et al., 2018).

1. Définition de filière lait

La filière lait est définie à travers ses quatre principaux maillons : la production, la collecte, la transformation-commercialisation et la consommation (Souki, 2009).

Selon (Benyoucef, 2005), la filière lait peut être définie comme un ensemble de segments qui vont de la production de lait à la ferme jusqu'à la consommation humaine en passant dans le cas d'un cheminement logique par la transformation industrielle et la distribution sur le marché.

Le concept de « filière » est apparu aux Etats-Unis à la fin des années 50. Repris en France par les universitaires dans les années 60, il s'est généralisé à partir de 1980 notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire. Sa large diffusion en France contraste néanmoins avec son application quasi-intimiste dans la plupart des autres pays.

En milieu anglo-saxon, on se contente de parler de « chain, de channel ou de market chain » (Corniaux, 2003).

Ce même auteur affirme que s'il n'existe pas de définition universelle, c'est bien parce que, d'une part, le concept est souple et s'adapte à de nombreuses problématiques et, d'autre part, il n'est jamais aisé de tracer des frontières claires et précises, d'autant plus qu'il faut considérer aussi la « porosité » des filières, c'est-à-dire les interrelations entre elles.

Cependant, il est judicieux de retenir la définition proposée par (Lossouarn, 2000) :

« La filière d'un produit ou d'un groupe de produits, c'est l'ensemble de flux de matières, qui font intervenir des agents économiques exerçant des fonctions complémentaires et interdépendantes en vue de concourir à une demande finale » (schéma 1).

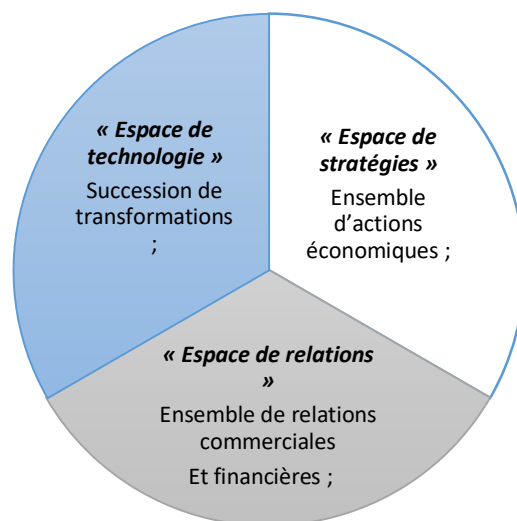


Schéma 1 : Eléments constitutifs d'une filière (Loussouarn, 2000).

Il s'agit d'une filière « **lourde** » car elle touche pratiquement tous les segments de la production agricole c'est-à-dire de l'étable à la table en commençant par le foncier agricole, les productions végétales (fourrages et céréales), l'industrie des aliments du bétail, le machinisme agricole, les bâtiments et équipements d'élevage, le cheptel évidemment avec tous les problèmes de reproduction, de sélection, et de santé animale, la récolte, la qualité, la conservation et le transport du lait, la transformation dans les laiteries ainsi que la distribution commerciale (Koudri et al., 2018).

1.1. La production de lait

Le lait cru désigne un lait d'origine animale, qui n'a subi aucun traitement industriel. Il est produit à partir de plusieurs espèces animales (vaches, chèvres, brebis, chamelles...etc.), mais sa production est dominée par celles des vaches. La traite de vaches laitières délivre des milliers de litres, alors que ces vaches laitières varient en fonction de la qualité et quantité de leur lait, une vache laitière produit en moyenne 28 litres de lait par jour sur une période de 10 mois.

1.1.1. Evolution de la production laitière

La production laitière en Algérie ne permet pas l'autosuffisance. Cette situation est due globalement au fait qu'une politique laitière était quasi-inexistante au cours des différents plans de développement (Souki, 2009).

D'autre part le prix du lait cru payé par les offices laitiers aux producteurs est jugé peu incitatif par ces derniers, d'où leur désintérêt pour l'activité laitière, car moins rentable que la production de viande (engraissement) ou la production végétale (arboriculture, maraîchages, etc...).

Des études élaborées sur des exploitations laitières ont montré la faiblesse des revenus tirés par les producteurs (et les fermes d'Etat) de l'activité laitière, comparativement aux autres activités. (Amellal, 1995).

La figure 1 ci-dessous établie par (Lazereg et al., 2020), montre l'évolution de la production laitière entre 2009 et 2017, selon ces mêmes auteurs, la production et la collecte du lait semblent avoir vécu deux périodes. L'avant 2015 est caractérisé par une croissance continue due à une impulsion des opérateurs privés et le soutien de l'Etat. La récession constatée en 2015 peut être expliquée par deux phénomènes distincts mais complémentaires :

- D'un côté, les coûts de productions élevés au niveau des élevages exacerbés par la sécheresse qu'a connu le pays entraînent un délaissement de l'activité.
- De l'autre côté, la fin des quotas laitiers en Europe a engendré une baisse brutale des prix sur le marché mondial de la poudre.

Au niveau de la transformation, cette baisse de prix privilégie la poudre au détriment du lait local, ce qui incite les laiteries à s'approvisionner sur le marché mondial.

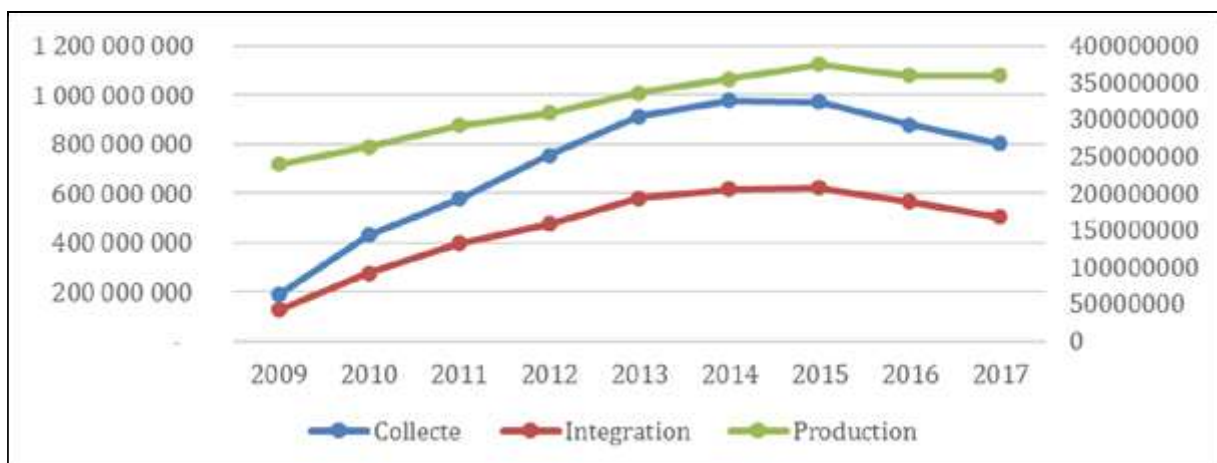


Figure 1 : Collecte, intégration et production du lait cru national (2009-2017) (Lazereg et al., 2020)

En 2016, la production laitière totale (toutes espèces confondues) est évaluée à 3,6 milliards de litres, la production brute de lait de vache représente 2,7 milliards de litres/an (soit

75% de la production totale) et la production destinée à la consommation humaine 2,2 milliards de litres/an (60 %). De 2005 à 2018, la production laitière serait ainsi passée de 1 milliard de litres à plus de 4 milliards de litres (Imadalou, 2020).

1.1.2. Localisation des zones de production laitière

Elles sont localisées au Nord du pays et plus précisément sur la frange littorale (côtière) et les plaines intérieures. L'élevage étant fortement dépendant des ressources fourragères, il est peu important dans le sud.

La zone 1 : est représentée par le littoral et le sublittoral caractérisés par un climat humide et subhumide. Elle représente 60% de l'effectif bovin laitier et 63% de la production de lait, elle est fortement liée à la production fourragère où elle présente une superficie fourragère de 70%.

La zone 2 : Correspond à une zone agropastorale et pastorale à climat semi-aride et aride. Elle représente 26% de l'effectif bovin laitier et 26% de la production de lait cru. Cette zone se caractérise par une superficie fourragère de 31,8%.

La zone 3 : est une zone saharienne à climat désertique. Elle représente 14% de l'effectif de bovin laitier, et 11% de la production de lait cru, avec une superficie fourragère de 7,3% (Temmar, 2005).

La localisation de la production laitière est marquée par une forte concentration dans quelques wilayas du Nord. En 2017, la wilaya de Sétif arrive en tête de liste avec une production de 287.325.000 de litres (8%) du total national), suivie de Tizi-Ouzou avec 178.785.000 litres (5%) et Sidi Bel-Abbes avec une production de 167.178.000 (4,7% de la production nationale totale) (ONIL, 2018).

En Algérie, 80% de la production laitière est assurée par les petits éleveurs qui ont entre cinq et dix vaches dans des exploitations qui ne dépassent pas les 10 hectares.

La production laitière locale est assurée en grande partie par le cheptel bovin (à plus de 80%), le reste étant constitué par le lait de brebis et le lait de chèvre ; quant à la production laitière cameline elle reste très marginale (Bencherif, 2001).

1.1.3. L'élevage bovin laitier en Algérie

En Algérie, l'élevage de bovins joue un rôle économique et social dans la société. Il assure d'une part une bonne partie de l'alimentation humaine par la production laitière et la

production de la viande rouge d'autre part, il constitue une source de rentabilité pour les producteurs et les agriculteurs.

L'élevage bovin laitier n'a pas connu de développement significatif. Dans la plupart des cas, il est mené en extensif et demeure peu productif, ce qui explique globalement sa faible contribution au fonctionnement de la filière lait en Algérie.

Selon (Bekhouche-Guendouz, 2011), le cheptel bovin se caractérise par la présence de trois types distincts dont deux sont orientés principalement vers la production laitière :

- **Le bovin laitier de race importé dit «BLM»** : Hautement productif, conduite intensive, dans les zones de plaines et dans les périmètres irrigués où la production fourragère est plus ou moins importante. Il est introduit principalement à partir d'Europe et comprend essentiellement les races : Montbéliarde, Frisonne Pie Noire, Pie Rouge de l'Est, Tarentaise et Holstein.

Le BLM représente 28% de l'effectif total soit 300 000 vaches avec un rendement de 3500 litres/vache/an (MADR, 2015).

- **Le bovin laitier Amélioré «BLA»** : est un ensemble constitué de croisements non contrôlés entre la race locale « Brune de l'Atlas » et des races introduites. Il est localisé dans les zones de montagnes et forestières.

Le BLA représente environ 38 % de l'effectif total soit 320 000 vaches avec un rendement annuel de 1500 litres/vache/an (MADR, 2015).

- **Le bovin laitier local «BLL»** : En raison de sa faiblesse en termes de production de lait, le BLL est beaucoup plus orienté vers la production de viande. Il représente, environ 34% de l'effectif du cheptel soit 330 000 vaches à 1000/litres/an (MADR, 2015).

Le bovin laitier local est caractérisé par son faible rendement laitier et occupe une place importante dans l'économie familiale. Il est localisé soit dans les régions des collines et des montagnes peu arrosées du nord, le bas des pentes des chaînes montagneuses à la lisière des plaines côtières et les vallées à l'intérieur des massifs montagneux, soit au niveau des zones montagneuses humides et boisées du nord.

Le « BLL » est connu pour sa rusticité, en résistant à des conditions climatiques difficiles, Il est peu productif et sa faible production de lait fait que cette dernière est surtout destinée à l'autoconsommation. De ce fait, c'est une population qui est beaucoup plus orientée vers la production de viande (Bekhouche-Guendouz, 2011).

Selon (Soukehal, 2013), environ 50 % du BLL et du BLA se trouve dans un rectangle du Nord-Est du pays qui comprend 8 wilayas, qui sont les suivantes : « El Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Souk-Ahras, Guelma, Mila, Sétif ». Ces wilayas se caractérisent par une pluviométrie supérieure ou égale à 600 mm, et qui disposent de pâturages de montagnes et de pâturages des plaines côtières.

Il existe globalement deux modes de conduite de l'élevage : « le système semi-intensif » et « le système extensif ».

➤ **Le système semi-intensif** : est organisé au niveau des fermes étatiques et de quelques exploitations appartenant à des particuliers, éleveurs professionnels de longue date. Les conditions matérielles sont généralement favorables : étables construites en dur, puits fournis, superficie cultivable importante.

La taille du troupeau, constitué essentiellement de vaches laitières à haut potentiel productif, varie de 100 à 150 vaches laitières dans les fermes étatiques et de 30 à 50 vaches dans les exploitations privées. Ces dernières pratiquent les cultures fourragères, mais partiellement, car elles consacrent une partie des terres à d'autres activités, notamment l'arboriculture et le maraîchage, en raison de leur forte rentabilité.

En saisons pluvieuses, les rendements peuvent atteindre jusqu'à 15 litres par jour du fait d'une plus grande disponibilité d'aliments fourragers, alors qu'en périodes sèches, ils ne dépassent pas 8 litres. Durant ces périodes, l'eau est surtout réservée aux cultures spéculatives.

Globalement, les rendements moyens annuels dans ce système tournent autour de 2700 litres, alors que dans les pays d'Europe, et avec le même type de cheptel, ils atteignent 4600 litres.

Ces exploitations pratiquent également l'engraissement qui constitue pour elles une source importante de revenus (Amellal, 1995).

➤ **Le système extensif ou traditionnel** : pratiqué par des exploitations familiales, qui ne disposent que de superficies réduites, font recours généralement à la location des terres ; ne consacrent que de petites superficies aux cultures fourragères, le reste est destiné surtout aux cultures spéculatives. Le cheptel est de taille qui variée de 10 à 20 têtes vaches laitières, constitué de races locales et améliorées. Ils recourent à l'achat de l'aliment de l'extérieur (paille, foin, son, etc.) (Sadoud, 2015).

Les conditions matérielles dans ce cas sont généralement dérisoires. Les rendements journaliers ne dépassent pas 6 litres, pratiquement pendant toute l'année, en raison d'un système

alimentaire déficient, constitué surtout de fourrages grossiers, le plus souvent de paille, auquel le son et le pain de farine servent de compléments (Amellal, 1995).

Dans beaucoup de cas, les propriétaires exercent d'autres activités que l'élevage, et confient généralement leur cheptel à un personnel non qualifié. Le taux de mortalité y est très important du fait de négligences sanitaires et de la non-maîtrise de la reproduction (Amellal, 1995).

1.2. La collecte du lait

La collecte de lait désigne l'acheminement de lait entre les producteurs et les transformateurs. Le lait est recueilli à la ferme tous les jours, et transporté dans des camions citerne dont le corps est en acier inoxydable spécial et fortement isolé afin de garder le lait froid pendant le transport vers l'usine de traitement (laiteries). Les collecteurs de lait sont qualifiés pour évaluer le lait avant la collecte, tandis qu'un échantillon représentatif est prélevé à chaque ramassage agricole avant d'être pompé sur la citerne.

La collecte reste le maillon faible de la production laitière. Le volume de lait collecté a connu une forte augmentation entre l'année 2009 et l'année 2019, en passant de 350 millions de litres collectés en 2009, à 850 millions de litres en 2019, soit une croissance de 142% (ONIL, 2019).

Cependant le volume du lait cru collecté en 2019 estimé à 850 millions de litres reste faible comparativement à la production laitière qui est de 3,6 milliard de litres (23% de la production) (ONIL, 2019). Ceci se présente comme un obstacle au développement de la filière lait locale. La collecte constitue la principale articulation entre la production et l'industrie laitière.

Afin d'encourager la collecte, une prime de 5 DA par litre livré à l'usine est assurée pour les collecteurs livreurs ; l'éleveur qui livre son lait à la transformation est encouragé avec 14 DA par litre de lait cru livré et le transformateur est encouragé avec 6 DA par litre de lait cru réceptionné (Lazereg et al., 2020).

En outre, afin d'encourager les éleveurs à livrer du lait de bonne qualité, un système de prime de qualité (matière grasse) est instauré (une bonification de 0,50 DA, pour chaque gramme de matière grasse "MG", supérieur à 34 grammes de MG). Ainsi, en novembre 2016, une prime de 2DA supplémentaires à l'éleveur à un agrément sanitaire délivré par les services vétérinaires de la DSA. Cette prime vise surtout à la sécurisation des élevages contre d'éventuelles maladies (Chemma, 2017).

1.3. La transformation

Les usines agroalimentaires achètent le lait cru des éleveurs pour le transformer en produits laitiers (lait standardisé, yaourt, beurre, etc.) ou des sous-produits (poudre de lait). Les produits laitiers obtenus après leurs transformations industrielles, sont acheminés directement vers les marchés des consommateurs.

L'industrie laitière en Algérie fonctionne essentiellement sur la base de matières premières importées, c'est-à-dire de la poudre de lait et de la matière grasse de lait anhydre. Sur le plan technologique, elle est fondamentalement un « processus de recombinaison » consistant en la réhydratation de poudre de lait à laquelle est associée de la matière grasse.

Le lait cru produit localement n'entre que pour une très faible part dans l'activité des laiteries. Ainsi, en l'espace d'une décennie, la part de lait cru produite dans les exploitations n'est entrée que pour une proportion de 6% dans la production industrielle (CNIS, 2017).

Ceci s'explique par le fait que l'extension des capacités de production industrielle n'a pas été accompagnée d'un processus d'intensification de la production laitière dans le secteur de l'agriculture, laquelle, même si elle a augmenté, n'a pas pu s'ajuster aux besoins des laiteries.

Les importations de matières premières ont fortement augmenté dans le temps, en termes de quantités et de valeur (CNIS, 2017).

Les importations algériennes portent annuellement sur 300 000 tonnes de poudre de lait. Durant la période 2000-2015, les quantités importées ont presque doublé (97.91%), allant de 188 089 à 372 252.4 tonnes avec une valeur passant de 373 700 Millions d'USD (\$) en 2000 à 1.04 Milliards d'USD (\$) en 2015 (Chemma, 2017).

La filière lait est restée très dépendante du marché mondial, l'industrie de transformation laitière tournant quasiment avec du lait en poudre importé, alors que les pays voisins importent des niveaux plus faibles, à savoir 11% en Tunisie et 29% au Maroc (Bouyacoub, 2012), et s'appuient plus sur un approvisionnement local (à partir du lait cru).

1.4. La consommation

Afin de combler le déficit en protéines d'origine animale, les populations à faibles revenus recourent généralement à la consommation de lait parce que, d'une part, en tant que produit très riche en nutriments, le lait peut suppléer à d'autres produits coûteux tels que la viande par exemple et, d'autre part, il est subventionné par l'Etat. En effet, un gramme de protéines à partir du lait coûte huit fois moins cher que la même quantité à partir de la viande.

En termes énergétiques, une calorie obtenue à partir de la viande est vingt fois plus coûteuse qu'à partir du lait.

En termes d'évolution indiciaire, le prix du lait a augmenté moins rapidement que ceux d'autres produits. La consommation de lait et produits laitiers, sous l'effet de la pression démographique et du soutien des prix par l'Etat, a considérablement augmenté, mais sans qu'il y ait eu un accroissement proportionnel de la production à tous les niveaux.

L'Algérie est le plus important consommateur de lait dans le Maghreb. La consommation du lait et des produits laitiers en kilogramme par habitant et par an a connu une croissance importante entre 1968 et 2016. L'Algérien consomme 35 kg/habitant/an en 1968 (Bedrani et Bouaita, 1998) contre 157 Kg/habitant/an en 2016 (MADR, 2018).

La consommation du lait en Algérie bénéficie d'une attention particulière des pouvoirs publics avec une enveloppe financière importante (plus de 50 milliards de Dinars/an selon l'ONIL, 2019). Par ailleurs, les besoins de consommation en produits laitiers se chiffrent à 5 millions de tonnes par an dont 70 % sont satisfaits par l'industrie locale. Le pays est le premier consommateur de produits laitiers en Afrique du Nord (CNIS, 2020).

Le déficit en production est compensé par l'importation de lait de consommation. Le premier semestre 2020, la valeur des importations a grimpé à 364 millions \$, soit 7 % de plus qu'en 2019 à la même période (CNIS, 2020).

1.5. Les importations

En Algérie, l'insuffisance chronique de la production laitière locale, couplée à une demande massive et croissante des populations, fait de l'Algérie un pays structurellement importateur. L'Algérie est aujourd'hui classée au deuxième rang des plus grands pays importateurs au monde après la Chine.

Les importations algériennes portent principalement sur « des poudres de lait » dont poudre industriel (77%), poudre de consommation importé et commercialisé en l'état (9%) et poudre infantile (4%) ainsi que les fromages (5%) et beurre (5%) ; 56 % des importations sont gérés par les opérateurs publics, 44 % par les opérateurs privés (Chemma, 2017).

Les produits laitiers monopolisent une première place dans la structure des importations algériennes de 13 à 14% (Kacimi El Hassani, 2013).

2. Les acteurs de la filière lait

D'après (Soukehal, 2013), la filière laitière fait intervenir de multiples acteurs agissant autour du lait et de ses produits dérivés.

L'amont de la filière lait est composé par :

- Les agriculteurs, producteurs de fourrages ;
- Les importateurs d'aliments de bétail ;
- L'Office national des Aliments du bétail (ONAB) ;
- Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) ;
- Les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées (ERIAD) ;
- Les éleveurs bovins laitiers.

L'aval de la filière est représenté par :

- La transformation est assurée par les trois offices régionaux (**Ouest** : OROLAIT, **Centre** : ORLAC, **Est** : ORELAIT). Ces dernières ont été associées pour donner naissance au Groupe Industriel Production Laitière (GIPLAIT) (Cheriet, 2006).
- L'importation des matières premières est confiée à une filiale spécialisée dénommée la **MILK TRADE** (Cherfaoui et al., 2004).

L'aval de la filière lait est le maillon le plus dynamique grâce à la politique de subvention des prix à la consommation. En outre, l'Etat intervient dans la régulation du marché du lait en ajustant par tous les moyens entre l'offre et la demande (Souki, 2009).

Chapitre 2 : Les politiques laitières en Algérie

Les politiques de développement et de régulation de la filière lait menées par les pouvoirs publics dès l'indépendance, avaient pour principal objectif une amélioration de la consommation du lait et la satisfaction des besoins de la population en s'appuyant sur deux instruments principaux : Le subventionnement des prix à la consommation qui ont ainsi été maintenus relativement bas grâce à l'octroi de ces aides et les importations d'importantes quantités de poudre de lait (Bencherif, 2001).

1. Les politiques laitières

Les faiblesses de la production de lait, celle des cultures fourragères, le manque d'infrastructure d'élevage et le peu de technicité disponible au cours des premières années de l'indépendance (Kherzat, 2007), ont amené les pouvoirs publics à mettre en place plusieurs politiques laitières.

1.1. Programme national de réhabilitation de la production laitière

La mise en place en 1995 d'un programme national de réhabilitation de la production laitière s'est renforcé par le lancement du **PNDAR** (Plan National de Développement Agricole et Rural) en 2000 dont les financements sont assurés par le **FNRDA** (Fonds National de Régulation et de Développement agricole). L'objectif visé par les pouvoirs publics réside dans le développement de la production laitière locale mais aussi sa collecte et sa transformation (Cherfaoui et al., 2004).

Ce programme de réhabilitation de la production laitière vise en priorité à :

- L'augmentation de la production nationale du lait cru, pour l'atteinte à terme (5 ans) de l'objectif de 500 000 VL (BLM) et d'en améliorer la productivité en passant de 3 000 à 4 000 litres/VL, soit 2 milliards de litres ;
- La recherche d'un taux d'intégration le plus élevé possible de la production nationale du lait cru et permettre ainsi la réhabilitation de l'industrie laitière dans sa fonction fondamentale économique, il s'agit d'atteindre un taux d'intégration à moyen terme de 25 à 30% ;
- L'augmentation de la collecte du lait cru pour atteindre à moyen terme 400 millions de litres.

Au cours de cette période, les investissements destinés à la filière lait, sont restés faibles et peu significatifs par rapport aux besoins réels pour la mise en place d'un programme de

politique laitière structuré et organisé de manière à répondre à des actions visées pour le moyen et le long termes dans une optique de production locale rentable et compétitive sur le marché international (Makhlouf, 2015).

1.2. Le Plan National de Développement de l'Agriculture (PNDA)

Les pouvoirs publics ont initié en septembre 2000 un programme d'appui pour la relance du secteur agricole, un programme nommé le Plan National de Développement Agricole (PNDA) qui a été élargi à une dimension rurale en 2002 pour devenir le Plan National du Développement Agricole et Rural (PNDAR). L'objectif visé à travers ce programme est de dynamiser l'économie et de mettre en place un processus de développement nécessaire pour adapter l'agriculture à un environnement national en évolution constante (Bekhouche, 2011).

Cette nouvelle politique avait comme ambitions selon (Belkheir, 2010) de :

- Abandonner l'option irréaliste de "l'autosuffisance " pour s'inscrire dans une logique de « **Sécurité Alimentaire** » ;
- Réduire la dépendance alimentaire du pays en assurant un seuil minimal de production pour les produits de base ;
- Assurer un développement durable par l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et leurs développement ;
- Adapter les systèmes de production aux conditions des milieux physiques et climatiques des différentes zones de production du pays ;
- Satisfaire en priorité les besoins du marché national en produits alimentaires de qualité et en quantité suffisante ;
- Promouvoir l'exportation des produits agricoles par le développement des productions de terroirs, de celles à avantages comparatifs avérés ;
- Créer les conditions favorisant le développement et la diversification des élevages, particulièrement en milieu steppique et en zone de montagne ;
- Etendre la superficie agricole utile par une approche adaptée de mise en valeur des terres ;

Le soutien de l'État en faveur du développement et de la modernisation de l'agriculture est un fait indéniable et perceptible, depuis l'an 2000, à travers les soutiens financiers alloués aux agriculteurs par le biais du fonds national pour le développement agricole (FNRDA) (Bekhouche, 2011).

En outre, le PNDA vise l'extension de la surface agricole utile à travers la mise en valeur des terres par la concession. Dans ce sens, le PNDA s'articule autour de l'incitation et le soutien aux exploitations agricoles par une adhésion volontaire des agriculteurs pour le développement des productions adaptées aux caractéristiques et spécificités des zones agro-écologiques dans un but d'intensification optimale des cultures et d'intégration agroindustrielle par filière d'activité (céréales, lait, viandes rouges et blanches, arboriculture, etc.) (Bouchetata, 2006).

Un accroissement notable de la production a été remarqué grâce aux actions du PNDAR dans le cadre du programme lait, car la production est passée de 1,5 Milliards de litres en 2000 à 2,2 Milliards de litres en 2007, avec un taux annuel de (+6%) par an depuis 2000, pour atteindre les 3,08 milliards de litres en 2012. Mais elle demeure insuffisante pour couvrir les besoins.

1.3. La nouvelle politique laitière appliquée à partir de 2008

L'Etat a engagé une nouvelle politique laitière sous la contrainte des chocs externes liés à la forte volatilité des cours mondiaux. Cette nouvelle politique devrait ainsi renforcer son double objectif de : réduction des importations de poudre de lait, (politique de sécurité alimentaire), et de développement de la production nationale du lait cru (Makhlouf et al., 2015).

1.3.1. L'Office National Interprofessionnel du Lait

L'Etat a activé, à partir de 2008, l'Office National Interprofessionnel du Lait (ONIL), qui est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) et à vocation interprofessionnel. Il est placé sous la tutelle du MADR et assure une mission de service publique.

Selon (Bouazouni, 2008). L'office en tant qu'instrument essentiel de l'Etat et agissant pour son compte a pour mission d'organiser, d'approvisionner, de réguler et de stabiliser le marché national des laits et dérivés. A ce titre, il est chargé des mêmes missions que l'OAIC, à savoir :

- Proposer des actions d'orientation, d'amélioration et de développement de la production, du stockage et de la commercialisation et de l'utilisation de lait et produits laitiers.
- Evaluer les disponibilités et des besoins nationaux en lait et produits laitiers.
- Participer à la définition d'une politique nationale de stockage de lait et produits laitiers.
- Participer par des moyens spécifiques, à la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la production laitière.

1.3.2. La politique des prix du lait

L'accès à l'alimentation des consommateurs dépend du pouvoir d'achat et des niveaux de revenu dans les différents segments de la population, de l'accessibilité en termes d'infrastructure et de lieux de distribution, mais également des politiques de sécurité alimentaire visant à maintenir des prix à la consommation faibles. Cette sécurité alimentaire est associée à :

- Un approvisionnement suffisant du marché mais également à la recherche croissante d'une indépendance alimentaire obtenue par la croissance de la production nationale et la réduction des importations, le marché mondial présentant des prix à volatilité croissante.
- Le soutien du prix à la consommation favorise l'accès à l'alimentation des plus démunis ;
- Le soutien du prix à la production favorise le maintien et le développement de l'activité des éleveurs et leur participation à la livraison de leur lait dans le circuit formel.
- La prime de collecte permet le développement de la fonction insuffisamment satisfaite de ramassage d'un produit dispersé dans l'espace en garantissant le financement de l'investissement dans les camions-citernes et la rémunération du collecteur.
- La prime d'intégration compense le différentiel de prix entre la poudre de lait importée et le prix du lait local et favorise donc également son utilisation (Makhlouf et al., 2015).

1.3.3. Les prix à la consommation

Seul celui de lait pasteurisé en sachet pour la grande consommation reste sous la surveillance des pouvoirs publics, qui le maintient à 25 DA/litre (Kherzat, 2007).

1.3.4. Les incitations (primes) accordées directement aux acteurs de base de la filière

Il s'agit de la prime d'incitation à la production locale de lait livré à la transformation, la prime à la collecte et livraison de lait cru et une prime pour le transformateur (Hami, 2015).

Toutes les politiques laitières antérieures se sont soldées par des résultats mitigés. En effet, la production du lait a enregistré un accroissement notable mais insuffisant pour couvrir la forte demande (Hami, 2015). L'intervention de l'Etat a essentiellement porté sur un élargissement du marché par des mesures de soutien des prix à la consommation en négligeant ainsi l'intensification de la production laitière en amont.

C'est pour cette raison que l'objectif stratégique de l'indépendance alimentaire n'a pas été atteint, et c'est pour cette raison que la filière lait est fortement dépendante du marché extérieur (Kacimi EL Hassani, 2013).

Chapitre 3 : Les Contraintes de la filière lait en Algérie

La filière lait se caractérise en Algérie par une faible offre locale comparée aux besoins exprimés par la population. L'essentiel de la demande est satisfaite par des importations des matières premières (poudre du lait) pour l'important secteur étatique de la transformation.

Le développement de la filière lait en Algérie dépend essentiellement de l'élevage bovin laitier qui est sous l'influence de contraintes multifactorielles en relation avec le milieu, le matériel animal exploité ainsi que la politique agricole adoptée dès l'indépendance.

1. Contraintes liées à la politique agricole

Les politiques mises en place par l'Etat depuis l'indépendance ont contribué au faible niveau d'organisation et de développement de la filière lait. En effet, la marginalisation du secteur privé, la fixation du prix de lait à un prix bas ainsi que le faible développement du segment de la collecte et l'encouragement par les subventions de l'importation de la poudre de lait sont les facteurs freinant le développement de cette filière (Mouffok, 2007).

2. Marginalisation du secteur privé et négligence de la race locale

Avant la proposition du programme de la réhabilitation de production du lait en 1995, l'aide de l'état était destinée en majorité au secteur public et ses formes de restriction (ancien domaine agricole, E.A.C et E.A.I). Mais, ce secteur à forte potentialité agricole a été très peu efficient. Les principales raisons qui peuvent être avancées sont le manque d'intéressement et de contrôle par les ouvriers des grands domaines et la concurrence des importations de lait.

Le secteur privé, qui détient plus de 60% de la S.A.U et exploite plus de 70% des effectifs bovins, est resté en marge de la politique agricole (Jouve, 1999).

Concernant le matériel animal et à l'exception de certains essais durant la période coloniale où la race locale a été croisée avec de nombreuses races importées particulièrement « la tarentaise » (Sadeler, 1931), celui-ci n'a jamais bénéficié d'une politique de développement durant la phase postcoloniale.

Aujourd'hui, on observe que cette population est concentrée uniquement dans les milieux non accessibles aux races importées dans les régions forestières où elle est conduite en système agropastoral extensif (Mouffok, 2007). L'amélioration des conditions d'élevage de ce

cheptel peut permettre l'augmentation de la production laitière par vache et par conséquent la production nationale (Mouffok, 2007).

3. Politique de prix du lait

Le choix d'une politique laitière basée sur des prix à la consommation fixés par l'Etat à un niveau bas s'est traduit par l'orientation des éleveurs vers la production de viande ou la production mixte (viande/lait), en consacrant la production laitière des premiers mois aux veaux, et une limitation des rendements individuels, ce qui a limité l'expansion de la production laitière locale.

Jusqu'en 1990, le prix payé par les unités de transformation ne couvrait pas les charges de production (Madani et Mouffok, 2008). Depuis dix ans, la quantité totale de lait collecté et le prix du lait conjugués aux aides accordées aux producteurs ont quadruplé.

Selon (Amellal, 1995), la subvention des produits laitiers, décidée par l'Etat dans le cadre d'une politique sociale au profit des catégories à faibles revenus, n'a pas été nécessairement profitable à ces derniers, et ce pour trois raisons au moins :

- Faible pouvoir d'achat de ces catégories ; les quantités de lait consommées ne sont pas forcément beaucoup plus importantes que celles consommées par les couches sociales aisées ; ce qui n'exclut pas que ce soient ces dernières qui aient profité du soutien de l'Etat.
- Une grande partie des quantités de lait distribuées, notamment de lait en poudre instantané, est captée par les fabricants privés pour un usage industriel ce qui leur permet d'accroître leur marge de profit.
- Une part non négligeable de lait instantané, payée en devises fortes, est transférée frauduleusement par-delà les frontières, pour être écoulee au niveau des pays limitrophes.

4. Contraintes liées au matériel animal

L'éleveur local est par tradition plus orienté vers l'élevage des petits ruminants que vers les bovins ; ces derniers étaient autrefois exploités surtout pour la traction animale, et à un degré moindre, pour la viande et le fumier (Auriol, 1989). Ainsi, 78 % de l'effectif animal est constitué par le cheptel ovin, localisé à 80 % dans les régions steppiques et présahariennes ; 14 % par les caprins alors que les bovins ne représentent que 6% des effectifs (Madani, 2002).

L'introduction des races européennes a débuté avec la colonisation française du pays. Depuis, le matériel animal introduit a gagné l'ensemble des systèmes agricoles. Les pouvoirs publics ont axé leur intervention sur les subventions vers l'importation d'un matériel animal à fort

potentiel génétique et la stimulation de la production en accordant des primes aux producteurs et aux collecteurs.

Ce type de bovin est localisé dans les zones généralement à fort potentiel d'irrigation autour des agglomérations urbaines. Ce cheptel est constitué par des races à haut potentiel de production (Pie noir, pie rouge, Montbéliarde, Holstein). Ces races représentent en moyenne durant la période comprise entre 2000 à 2007 les 25,4% de l'effectif national. Elles assurent environ 40% de la production laitière totale du lait (Madani et Mouffok, 2008).

Le potentiel génétique de production de ces animaux ne s'exprime pas entièrement, la moyenne nationale est de l'ordre de 3000 kg de lait par vache et par lactation alors que leur niveau de production dans leur pays d'origine dépasse 6000 kg de lait par vache et par lactation (Madani et Mouffok, 2008).

Les performances zootechniques restent en dessous des résultats escomptés car peu d'efforts ont été consacrés à l'analyse des contraintes limitant la productivité des troupeaux, et à l'évaluation des capacités d'adaptation de l'animal à produire, se reproduire et se maintenir dans les conditions d'élevage locales (Madani et Mouffok, 2008).

5. Problèmes sanitaires

Le type de bovin exotique est à la fois sensible à certaines maladies et exigeant à l'égard des conditions d'élevage (entretien de l'animal et du local). Selon (Senoussi, 2008), les investigations auprès des services vétérinaires de la DSA ; révèlent l'existence de problèmes pathologiques, à l'image des mammites, des météorisations, des cas brucelliques ou d'infertilité de vaches en l'absence d'un plan prophylactique adéquat et de mesures hygiéniques systématiques.

6. Contraintes liées à l'alimentation

6.1. La disponibilité fourragère

Les insuffisances en ressources fourragères constituent un obstacle au développement de l'élevage bovin en Algérie et par conséquent à la production laitière. Les principaux éléments s'opposant à l'extension des fourrages en Algérie sont nombreux.

L'Algérie est un pays essentiellement désertique ; le Sahara occupe les 5/6 de la superficie totale soit près de deux millions d'hectares. Les terres agricoles n'occupent qu'une très faible part de la superficie totale du territoire. Ces terres se trouvent insuffisamment en plaine ; les terres en forte pente, donc exposées à une forte érosion hydrique constituent 53% des terres les mieux arrosées. Par ailleurs, elles sont souvent, soit trop lourdes, donc difficiles à

travailler, soit trop légères, donc fortement soumises à l'érosion éolienne et hydrique (Bédrani et al., 1997).

A cela s'ajoute la médiocre qualité des sols qui ont subi au cours de ces derniers siècles des agressions du milieu humain et de techniques de culture, qui ont d'une part, très largement entamé leur capital humique, et d'autre part, fragilisé certains écosystèmes (Bessaoud et al., 1995). Les superficies fourragères, estimées à environ 668 220 ha, demeurent insuffisantes compte tenu des besoins du cheptel. Rapportées à la superficie utilisée par l'agriculture, elles ne représentent que 1,6 % (Amellal, 2015).

En outre, les superficies de fourrages artificiels représentent la part la plus importante avec 522 240 ha (78 %), celle des prairies naturelles n'étant que de 145 980 ha (22 %) (Amellal, 2015). En termes de bilan fourrager, la situation est marquée par un fort déficit. Pour des besoins annuels estimés à environ 9,5 milliards d'UF (unités fourragères), les disponibilités ne sont en moyenne que de 4,8 milliards d'UF, soit un taux de couverture de 50,5 % (Amellal, 2015).

Cette situation est aggravée par le caractère aléatoire et saisonnier de la production en raison d'une faible pluviométrie et de fréquentes sécheresses.

L'industrie des aliments de bétail ne peut fournir qu'un appoint de l'ordre de 1,3 milliards d'UF (Amellal, 2015). Par ailleurs, les espèces de fourrages cultivées, dont les rendements ne dépassent pas 15 quintaux à l'hectare, sont généralement de faible valeur nutritive et ne permettent pas d'obtenir des rendements satisfaisants.

Une telle situation constitue forcément une contrainte à la mise en place d'un système de production laitière intensif.

6.2. Conduite de l'alimentation :

La composition de la ration diffère d'un éleveur à un autre ; pour le fourrage vert, les quantités distribuées ne dépendent pas des besoins des animaux mais plutôt de la réserve en fourrages dont dispose l'éleveur.

- Certains éleveurs ne tiennent pas compte de la qualité des aliments, ils recourent à un mode de rationnement rudimentaire ; ils s'approvisionnent en ressources pastorales, voire même de toutes espèces végétales appréciées par le bovin sans prendre en considération leur valeur nutritive.
- La rareté des aliments pendant l'hiver, notamment le vert, conduit les éleveurs à distribuer une alimentation strictement concentrée.

- La faiblesse de l'industrie des aliments de bétail et leur dépendance des approvisionnements en matières premières au marché extérieur se traduisent par la cherté des aliments concentrés sur le marché national (Senoussi, 2008).
- Le manque de qualification et de spécialisation de la main-d'œuvre pour la maîtrise de la conduite d'élevage.
- L'insuffisance des programmes de formation et de vulgarisation en matière des systèmes et des techniques de l'élevage bovin.

Chapitre 4 : Perspectives de développement de la filière lait en Algérie

Plusieurs programmes ont été instaurés par les autorités dont l'objectif est de promouvoir la production nationale et réduire la facture alimentaire.

Après les grands investissements dans le secteur étatique par les différents plans de développement agricole (domaines autogérés, révolution agraire, restructuration des domaines et création des E.A.I et E.A.C), les pouvoirs publics ont tenté d'orienter les aides à partir de 1995 vers le secteur privé. Cette politique vise à encourager les agriculteurs et les éleveurs privés à investir dans les domaines agricoles, notamment le secteur laitier.

Cette nouvelle stratégie est devenue impérative en raison du poids des importations en produits laitiers. Elle a débuté en 1995 par la mise en place d'un programme national de la réhabilitation de la production laitière et s'est renforcée par le lancement de PNDA en 2000 dont les financements sont assurés par FNRDA (Bourbia, 1998).

L'objectif visé par les pouvoirs publics réside dans le développement de la production laitière locale mais aussi, de sa collecte et de sa transformation, il s'articule selon (Bellil et Boukrif, 2021) autour des cinq axes suivants :

1. La promotion de l'investissement à la ferme

Il vise à stimuler les producteurs laitiers dans le repeuplement de leurs étables, améliorer les conditions d'exploitations et inciter à la production fourragère, primordiale au développement de la production laitière. Dans ce cadre, des soutiens financiers allant de 30 à 50 % du montant d'investissement pour l'abreuvement du cheptel, le matériel laitier, le matériel de récolte et les forages de puits pour l'irrigation, etc. Cette participation est majorée de 20% dans les investissements dans le matériel de récolte à titre collectif.

2. La promotion de l'insémination artificielle

La généralisation de l'insémination artificielle par le financement total du coût de l'opération, auparavant partiel (75%). Cet effort traduit la volonté de l'État à améliorer la génétique afin de réduire les importations de génisses laitières, ainsi que l'amélioration de la production nationale. De plus, il est prévu des structures de suivi sanitaire des troupeaux laitiers au niveau des services vétérinaires des directions des services agricoles (DSA) ;

3. La promotion de la production laitière

Une aide financière est octroyée aux éleveurs, de 07 DA pour chaque litre produit et 04 DA pour chaque litre livré à une unité de transformation, portant la subvention globale à 11 DA contre 06DA dans le cadre de l'ancienne politique. L'objectif d'une telle politique est de contraindre les éleveurs à rechercher une organisation plus efficiente, en vue d'améliorer leur production. En plus, des primes de qualité sont octroyées, de l'ordre de 0.50 DA le litre par gramme de matière grasse à partir de 34 grammes.

4. Incitation à la création d'un réseau de collecte

Via la participation à hauteur de 40% sur le montant d'investissement dans la création d'une mini laiterie dans des zones enclavées pour permettre la collecte du lait cru et son intégration dans le circuit de la transformation industrielle. Cette participation est portée à 60% dans le cas d'un investissement collectif.

5. Incitation à l'intégration du lait cru dans la transformation industrielle par une prime de 2DA le litre versée aux laiteries.

1.3. 3. Les prix à la consommation

Quant aux prix à la consommation, seul celui du litre de lait pasteurisé en sachet pour la grande consommation reste sous surveillance des pouvoirs publics (Kherzat, 2007).

En parallèle, les pouvoirs publics mettent en place une politique favorisant l'installation d'élevages laitiers, par l'importation de génisses à haut potentiel génétique. Le but est d'augmenter la production et, par là même, de réduire la facture des importations (Belhadia et al., 2014). Cette politique a, néanmoins, montré ses limites, en témoigne la crise sous-jacente qui s'est révélée ces dernières années par l'augmentation continue des importations (Bellil, et Boukrif, 2021).

En termes d'élevage du bétail, (Attia et al., 2019), avancent que le niveau de connaissance des systèmes d'élevage en Algérie en termes de performances des animaux et des stratégies adoptées par les éleveurs reste faible. De ce fait, la mise en place d'un système d'information qui retrace la chaîne de valeur de la filière permettra de lever l'ombre sur les pratiques, stratégies et la typologie des acteurs.

Le développement des cultures fourragères irriguées et en sec, (l'ensilage...) et par conséquent la richesse des rations de base par la diversification et l'amélioration de la qualité des ressources, des aliments complémentaires (concentrés peu coûteux et adéquats composés,

équilibrés...), ainsi que la diversité des surfaces consacrées aux vaches constituent des paramètres pertinents, sont les garants d'un lait nutritionnellement de bonne qualité (Chemma, 2017).

En matière de qualité microbiologique, la modernisation doit être fondée sur la remise en état des installations des élevages qui restent trop vétustes (bâtiments, matériel, ustensiles, cuves...). Elle doit aussi couvrir le volet formation, très important pour inculquer aux éleveurs, mais aussi aux différents agents de la filière, les gestes nécessaires pour produire et accompagner ce produit noble, et fortement périssable (Mansour, 2015).

La contribution des programmes antérieurs de développement dans leur ensemble, visant une augmentation effective de la production laitière, affiche des résultats positifs. En effet, entre 2000 et 2015 (l'espace de la mise en œuvre de la nouvelle politique laitière nationale), la production de lait local, dont la croissance est l'objectif primordial de cette politique, a quasiment doublé (106 %) (Chemma, 2017).

Toutefois, ces résultats n'ont pas été probants au point de créer les conditions réelles d'une croissance permettant d'espérer à terme la couverture de l'ensemble des besoins et de résoudre définitivement la problématique de la sécurité alimentaire en Algérie en matière de lait (Chemma, 2017).

Pour une meilleure rentabilité de ce programme, il est intéressant de respecter en termes de planification le principe de spécificité locale et régionale et de proposer pour chaque région un plan de développement propre en prenant en considération les caractères agro-climatiques, environnementaux et socioculturels (Chemma, 2017).

Dans sa structuration actuelle, la filière n'est pas rentable et non compétitive. Cette crise multidimensionnelle s'explique par plusieurs causes mises en évidence dans plusieurs recherches.

Néanmoins, les pistes de réflexions qui ont été proposées sont susceptibles d'atténuer l'impact de la problématique de l'insécurité alimentaire du pays par divers moyens permettant d'améliorer la performance du secteur laitier à l'échelle nationale (Chemma, 2017).

Conclusion

La filière lait en Algérie se caractérise par l'insuffisance de la production locale, elle n'arrive pas à couvrir la demande nationale. De ce fait, l'Algérie demeure l'un des principaux importateurs mondiaux du lait pour couvrir les besoins de la population.

La filière lait souffre d'un certain nombre de contraintes structurelles qui entravent son développement.

Les conditions pédo-hydro-climatiques constituent un facteur limitant dans le développement de l'élevage laitier.

Ce handicap naturel affecte le niveau de la production fourragère qui constitue le principal obstacle au développement de la production locale.

A cela s'ajoutent la taille réduite et la rigidité des exploitations agricoles, souvent de type familial, vivrières et conduites en extensif.

L'Etat a mis en place depuis l'indépendance des politiques publiques de régulation du marché et de soutien à la production agricole dans le but d'encourager la production laitière locale pouvant supporter la forte consommation et diminuer la facture d'importation du lait et ses dérivés.

Les réformes et politiques déployées par l'Etat ont abouti à une évolution remarquable dans la production de lait cru, cependant, cette évolution n'a pas pu suivre le rythme de la demande qui est en augmentation continue, et il reste un énorme écart à combler en recourant toujours à l'importation.

Références bibliographiques

Amellal R., 1995. La filière lait en Algérie entre l'objectif de sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance. In les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000. Options méditerranéennes, série B, 14 : 229-238.

Attia Kh., Bouzid R., Rezig F., Hocine A., Agad H., 2019. Etude critique de la pratique d'élevage des bovins de race locale dans la région d'El-Tarf (Nord-Est algérien). Revue algérienne des sciences de la nature et de la vie et des sciences techniques, vol. 2, 2019.

Bedrani S., Boukhari N. et Djennane A., 1997. Élément d'analyse des politiques des prix, de subvention et de fiscalité sur l'agriculture en Algérie. Option méditerranéenne, série B, N°32 :25-45.

Bedrani S., Bouaita A., 1998. Consommation et production du lait en Algérie : éléments de bilan et perspectives. Cahiers du CREAD, n°44, 2ème trimestre 1998, 457 p.

Bekhouche-Guendouz N., 2011. Evaluation de la durabilité des exploitations bovines laitières des bassins de la Mitidja et d'Annaba. Thèse en cotutelle Présentée en vue d'obtention du grade de Docteur de l'Institut National Polytechnique de Lorraine et Docteur de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'Alger. Spécialité Sciences Agronomiques, 308 p.

Belhadia M., Yakhlef H., Bourbouze A., et Djermoun A., 2014, « Production et mise en marché du lait en Algérie, entre formel et informel ; stratégies des éleveurs du périmètre irrigué du haut Chélif », revue New Médit, n°1/2014.p.41-49.

Bellil K., Boukrif, M., 2021. Les réformes de la filière lait en Algérie : Bilan et perspectives. Les Cahiers du Cread - Vol. 37 - n° 02 – 2021.

Bencherif A., 2001. Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie : Etats des lieux et problématiques. In : Les filières et marchés du lait et dérivés en Méditerranée : Etat des lieux, problématique et méthodologie pour la recherche. Options Méditerranéennes Série B. Etudes et Recherches n°32 P 25-45.

Benyoucef. M.T., 2005). Diagnostic systémique de la filière lait en Algérie. Organisation et traitement de l'information pour analyse des profils de livraison en laiteries et des paramètres de production des élevages. Thèse de doctorat en sciences agronomiques. INA. Alger, 2 tomes : 396p.

Bessaoud. O. 1995. L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963- 1992). Options Méditerranéennes, Série. B/ 8, 90-103.

BouchetataT.B., 2006. Analyse des agro-systèmes en zone tellienne et Conception d'une base de données, Mascara, en Algérie. Mémoire de Master of Science, IAMM de Montpellier

Bouazouni O., 2008. Etude d'impact des prix des produits laitiers alimentaires de base sur les ménages pauvres algériens. Programme alimentaire mondial (PAM), 93 p.

Bouyacoub, A., 2012 Le paradoxe de la consommation inégalitaire en Algérie. Les cahiers du Cread, pp.15-20.

Bouzida S., Ghozlane F., Allane M., Yakhlef Y. et Abdelguerfi A., 2010. Impact du chargement et de la diversification fourragère sur la production des vaches laitières dans la région de Tizi-Ouzou (Algérie). Fourrages, 204, 269-275.

Cehma A., Longo H. F., Bada A., et Mosbah M., 2002 Valeur alimentaire des sous-produits du palmier dattier, de la paille d'orge et du Drinn chez le dromadaire. "Journal Algérien des Régions Arides" 1 : 33-44.

Chemma N., 2017. La dépendance laitière : Où en est l'Algérie ? Revue D'Etudes en Management et Finance D'Organisation N°5 Juillet 2017.

Cherfaoui M.-L., Mekersi M., Amroun M., 2003. Le programme national de réhabilitation de la production laitière : objectifs visés, contenu, dispositif de mise en œuvre et impacts obtenus. INRA Algérie, 14 :65-77.

CNIS, 2016 Centre National de l'Information et des Statistiques : Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. Ministère des finances. Direction générale des Douanes.

CNIS, 2020, Centre National de l'Information et des Statistiques : Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. Ministère des finances. Direction générale des Douanes.

Djebbara M., 2008. Durabilité et politique de l'élevage en Algérie. Le cas du bovin laitier. Colloque international. « Développement durable des productions animales : enjeux, évaluation et perspectives », Alger, 20-21 Avril 2008.

Demmad, A., 2021, 03 Développement de la filière lait : Contraintes et perspectives ». **EL MOUDJAHID, économie** n°17293.

Djermoun A., 2011. Effet de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et à la zone de libre-échange union européenne\ pays tiers méditerranéens sur la filière lait, thèse doctorat, INA, Alger, 478 p.

Eddebarh A., 1989. Systèmes extensifs d'élevage bovin laitier en Méditerranée .In Le lait dans la région méditerranéenne. Options Méditerranéennes, Série A, Séminaires Méditerranéens n°6, 123-133.

Ghazi K., et Niar A., 2011. Qualité hygiénique du lait cru de vache dans les différents élevages de la Wilaya de Tiaret (Algérie). Tropicultura, 29, 4, 193-196.

Imadalou S., 2020 la rescousse de la Filière lait en Algérie : « Choix politicien ou simple pis-aller ». **EL WATAN,** édition économie.

Kacimi El Hassani S., 2013. La dépendance alimentaire en Algérie : importation de lait en poudre versus production locale, quelle évolution ? Mediterranean Journal Of Social Sciences Vol 4, n°11, 152-158. <http://www.mcser.org/journal/index.php/mjss>

Kherzat B., 2007. « Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce « OMC » et à la zone de libre-échange avec l'union européenne. Mémoire magister en sciences agronomiques, INA El Harrach.

Kouidri H., Harrache B., Ben Amirouche H., 2018. Analyse structurelle de la filière lait en Algérie. Revue Des économies nord Africaines Vol 14 / N ° (19) 2018, P 39-47.

Lazereg M., Bellil K., Djedianem Zaidi Z., 2020. La filière lait algérienne face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19. Les Cahiers du Cread -Vol. 36, n° 03

Madani, T. 2000. Performances des racines bovines laitières améliorées en régions semi arides Algérienne, 3ème Jour de Recherche sur les productions animales. Tizi Ouzou, Algérie, 13-15 Novembre, pp.78- 84.

Madani T., Far Z., 2002. Performances de races bovines laitières améliorées en région semi-aride algérienne. In : Rencontres Recherches Ruminants, Paris, France, 4-5 déc. 2002

Madani T. et Mouffok C., 2008. Production laitière et performances de reproduction des vaches Montbéliarde en région semi-aride algérienne. Revue Elev. Méd.Vét.Pays Trop., 61(2) :97-107.

MADR, 2018. Ministère de l'Agriculture et du développement rural. Statistiques agricoles 2018 <http://madrp.gov.dz/agriculture/statistiques-agricoles/>

MADR, 2015. Ministère de l'Agriculture et du développement rural. Etude sur les prévisions et tendances des productions des principales filières agricoles. Phase 3 : Analyse de la situation globale et de la synthèse de la filière lait.

Makhlouf M., Montaigne E., Tessa A., 2015. La politique laitière algérienne : entre sécurité alimentaire et soutien différentiel de la consommation. NEW MEDIT N° 1/2015.

Makhlouf M., 2015. « Performance de la filière laitière locale par le renforcement de la coordination contractuelle entre les acteurs : Cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou – Algérie », Thèse de Doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 345p.

Mansour L., 2015. Etude de l'influence des pratiques d'élevage sur la qualité d'un lait : effet de l'alimentation. Thèse de doctorat. Université Ferhat Abbas Sétif, Agronomie, 190P.

Mouffok C., 2007. Diversité des systèmes d'élevage bovin laitier et performances animales en région semi-aride de Sétif. Thèse de magistère. Option Sciences animale. INA. Alger.

Sadoud, M. 2015. Performance économique des exploitations de bovin viande de la région du grand Cheliff (Algérie) ». Archivos de zootecnia. 64(247) :433-439

Senoussi A., 2008. Caractérisation de l'élevage bovin laitier dans le Sahara : Situation et perspectives de développement. In Colloque International « Développement durable des productions animales : enjeux, évaluation et perspectives », Alger, 20-21 Avril 2008

Soukehal A., 2013. Communications sur la filière laitière. Colloque relatif à la sécurité alimentaire : quels programmes pour réduire la dépendance en céréales et lait ? Alger, 8 avril 2013.

Souki H., 2009. Les stratégies industrielles et la construction de la filière lait en Algérie : portée et limites. In Revue scientifique trimestrielle de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou N°15, septembre 2009.

Temmar N., 2005. Le marché du lait en Algérie. Fiche de synthèse ambassade de France en Algérie. Mission économique MINEFI-DETPE, 5p.

Yakhlef H., 1989. La production extensive du lait en Algérie. In : Le lait dans la région méditerranéenne. Options Méditerranéennes, Série A, Séminaires Méditerranéens n° 6, 135-139.